

Transitions vers une industrie économe en matières premières

Déclaration du groupe des professions libérales

L'enjeu de la question des matières premières en France comme au niveau international est primordial, car l'offre mondiale peine à satisfaire la demande.

Le danger provient d'une dépendance de plus en plus forte à l'égard des ressources qui ne sont pas renouvelables et les besoins mondiaux croissants vont se traduire par une augmentation significative des prix et des coûts environnementaux. Enfin, la croissance économique est fortement corrélée à la consommation de matières premières. Rompre ce lien implique d'agir à toutes les étapes du cycle de vie des produits : extraction, première transformation, conception, utilisation et fin de vie... La sécurité des approvisionnements à un coût supportable est, de plus, un élément essentiel de la compétitivité de nos industries et de l'indépendance nationale. À cet égard, l'avis nous éclaire sur les enjeux et apporte des réponses pertinentes.

Il y a, en effet, nécessité que tous les acteurs économiques prennent conscience de la « rareté » des ressources, dans ce contexte de dépendance extérieure vis-à-vis de certaines matières premières. Nous nous devons de préparer notre appareil productif aux évolutions futures. L'avis nous rappelle que les filières de demain et d'après-demain reposent sur des innovations de rupture et sur la maîtrise de technologies-clés dans lesquelles il est nécessaire d'investir dès aujourd'hui. Les architectes et, plus généralement, le monde du bâtiment, ont amorcé ce virage depuis déjà plus de 20 ans ; on voit aujourd'hui se généraliser la prise en compte des questions d'éco-conception, d'éco-construction et d'éco-gestion.

Comme le souligne l'avis, c'est l'ensemble du système de production et de consommation qui doit être repensé : une éco-conception des produits qui seront ainsi pensés dès l'origine pour être démontés et/ou réemployés en fin d'utilisation, une économie de la fonctionnalité dans laquelle c'est le service rendu qui est acheté par le consommateur et non le produit lui-même. Il nous faut prendre en compte les produits sur l'ensemble de leur cycle de vie.

Même si nous sommes conscients qu'on ne peut, d'un côté, épuiser les ressources naturelles et de l'autre, accumuler toujours plus, notamment des biens de consommation et des déchets, c'est le consommateur qui, par ses choix, en assumera le coût.

Convenons que, malgré la crise, des progrès significatifs sont déjà faits, notamment en matière d'éco-conception et de recyclage, grâce à un effort certain d'investissement de la part des entreprises. D'autres sont faits également en matière de mutations des métiers, avec le

développement de nouvelles compétences. Nous approuvons l'idée de poursuivre les efforts en réorientant les crédits de recherche dans ces directions.

Nous comprenons qu'il faille une mobilisation de tous les acteurs économiques et des consommateurs pour sortir de la logique : « je produis, je consomme, je jette ». L'avis plaide pour une évolution des modes de consommation et de production indispensable pour assurer un développement durable. Le groupe des professions libérales l'a donc voté.